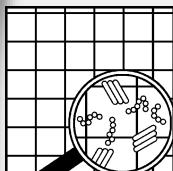


## Désodorisant / Désinfectant / Insecticide Aérosol autopercutant

- **Polyvalent, il apporte une action assainissante grâce à une solution désinfectante (bactéricide et fongicide) et insecticide.**
- **Son action insecticide, par l'association de pyréthrinoïde synergisée avec le butoxyde de pipéronyl, assure un effet choc sur un large spectre d'insectes volants et rampants.**
- **Pratique, il permet de traiter un volume en se vidant entièrement et sans retombée mouillante.**
- **Désodorisant, il laisse après traitement une odeur fraîche et agréable.**



### Composition :

Matières actives biocides :

Chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS N° 7173-51-5) : 0.30% m/m - Piperonyl butoxyde (CAS N° 51-03-6) : 1.10% m/m ; N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (CAS N° 1166-46-7 : 0.1% m/m - 1R-trans phenothrin (CAS N° 26046-85-5): 0.04% m/m. TP18 : Produit biocide insecticide. TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE).

### Caractéristiques techniques :

Aspect : Liquide incolore

Parfum : Menthe Eucalyptus

Point éclair : 14°C

Densité : environ 0.880

### Domaines d'utilisation :

S'utilise pour assainir les locaux à usages collectifs (bureaux, salles d'attente, vestiaires, locaux scolaires...).

### Propriétés microbiologiques :

Bactéricide EN 1276 : Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae - Temps de contact 5 minutes à 20°C (PV IRM 379/1203-2 du 23/12/2003).

Bactéricide EN 1276 : Legionella pneumophila Temps de contact 5 minutes à 20°C (PV IRM 379/1203-3 du 23/12/2003).

Fongicide EN 1275 : Candida albicans, Aspergillus niger - Temps de contact 15 minutes à 20°C (PV IRM 379/1203-1 du 23/12/2030).

Fongicide EN 1275 : Candida albicans, Aspergillus niger - Temps de contact 15 minutes à 20°C (PV IRM 379/1203-1 du 23/12/2030).

### Mode d'emploi :

1 aérosol permet de traiter des volumes jusqu'à 40 m<sup>3</sup>.

Evacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter. Fermer les portes et les fenêtres. Percuter l'aérosol et le placer le plus haut possible en le remettant dans sa position normale, tête en haut. Laisser diffuser l'aérosol et sortir de la pièce. La diffusion se fait automatiquement jusqu'à la vidange complète de l'aérosol. Sortir rapidement de la pièce et laisser agir au moins 1 heure.

Bien aérer les locaux avant remise à disposition. Pour stopper l'action biocide : aérer puis rincer les surfaces à l'eau.

### Précautions d'emploi et de stockage :

Scanner le QR Code pour avoir accès à la fiche de données de sécurité (FDS). Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. En cas d'incident, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Conserver le produit à l'écart de toute source de chaleur, d'ignition ou de flammes/étincelles, à l'abri de la lumière, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.



Version 23/06/2015



Système de management qualité & environnemental certifié

**PHEM SAS**

21, allée Louis Bréguet - 93421 VILLEPINTE CEDEX - FRANCE  
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 - Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56 - Email : [contact@phem.fr](mailto:contact@phem.fr)  
[www.phem.fr](http://www.phem.fr)

UNE MARQUE  
**ORAPI**

**Conditionnement :**

AE216 : Carton de 24 Unités

**Protection de l'environnement :**

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entièr responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

**Produit réservé à un usage professionnel.**

*Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande ou sur Internet ([www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou [www.phem.fr](http://www.phem.fr)). Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*